



Recuperer mon logement

Par mimim

bonjour

je suis en location

je suis separer de mon ex concubin

les assistante sociale mon dit de megarer du logement alor que je paye toujours mon loyer et mr ne veux pas partir du logement jusqu'a se que l'on passe en jugement

on es passer en jugement et le juge ecri que j'ai la garde de mes enfants a mon domicile

mes le probleme se que je me suis refugier a cause des assistante social chez mes parent

mes je veu recuperer mes bien et mon logement

mr et toujours au logement et ses moi qui paye

mr magresse avec arme blanche que je viens recuperer mon courrier

des plainte avec temoin on etait deposer

ma question ses esque je doit recuperer mon logement quand le juge ecrie(que j'ai la garde de mes enfants a mon domicile?)

es quesque mr risque pour les agression caumise ?

merci